

Edito

Mise en place d'une démarche de demande d'autorisation de programmes d'ETP : Réflexions des soignants sur les répercussions potentielles...

Aujourd'hui, en France, un programme d'ETP doit être conforme à un cahier des charges national défini par des arrêtés ministériels, afin de pouvoir bénéficier d'une autorisation de l'ARS. La loi prévoit une amende de 30 000 € en cas de mise en place d'un programme sans autorisation.

La majorité des programmes d'ETP vient des structures hospitalières publiques ou privées qui bénéficiaient jusqu'alors d'une reconnaissance financière de leur activité via les MIGAC, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ? Pour l'instant « autorisation ne vaut pas financement »...

Aussi, « quelle équipe soignante va aujourd'hui s'investir à moyen humain constant dans l'élaboration d'un « lourd » dossier de demande d'autorisation de programme d'ETP, le soumettre à l'ARS pour avoir « peut-être » l'autorisation d'une activité dont la rémunération reste incertaine... ?!»

Les soignants imaginent déjà des alternatives :

- Ne rien faire...
- Faire de l'ETP intégrée aux soins, sans la nommer et ne rien dire...
- Se tourner vers l'industrie du médicament et les prestataires, qui ne peuvent être en contact direct avec les patients, mais qui pourront rédiger pour les équipes soignantes des programmes répondant au cahier des charges national et fournir des « KIT d'éducation » ainsi qu'une aide financière...

La mise en place d'une démarche de demande d'autorisation de programmes d'ETP ne va-t-elle pas freiner le développement et la reconnaissance de l'ETP et peut-être créer des conflits d'intérêts ?!

A vos agendas

* Du 26 juin au 1er juillet 2011: 8^{ème} université d'été francophone en santé publique, faculté de médecine de Besançon

* Le 22 juillet 2011 : date limite de réception des lettres de candidatures pour le DU d'éducation thérapeutique bisontin.

La Franche-Comté à L'honneur !

Lors du congrès Santé-Education du DELF (Paris – février 2011), nombreuses furent les présentations franc-comtoises :

2 Présentations en plénière :

- Pratique de l'ETP en maison de santé multidisciplinaire. **Marie-Anne Landry et le Dr David Landry, FEMASAC**
- Gérer la maladie et ses traitements : quel rôle pour l'entourage ? **Anny AUGÉ, Association FC Parkinson**

3 communications orales du CHUB

- Evaluation des pratiques de transfert des adolescents diabétiques de type 1 en secteur adulte au CHU de Besançon. **Dr Anne-Marie BERTRAND, Service de Pédiatrie**
- Comment les patients diabétiques de type 1 pratiquent-ils et ressentent-ils l'insulinothérapie fonctionnelle ? **Marie LIENARD - Service de Diabétologie**
- Education thérapeutique : et si la secrétaire avait un Rôle ? **Marie-Laure ROZ, UTEP**

Et 2 communications affichées

- La mesure continue du glucose utilisée de façon autonome, par des patients diabétiques de type 1 en traitement intensifié, améliore aussi efficacement l'équilibre. **Dr Annie CLERGEOT, Diabétologie**
- Accompagnement de l'enfant/adolescent ayant un diabète de type 1 en crèche et à l'école : formation des professionnels de santé. **Dr Anne-Marie BERTRAND et Laurence VINCENT - Pédiatrie**

Sur mon étagère



* **Un livre :** « L'éducation thérapeutique des patients : Accompagner les patients avec une maladie chronique : nouvelles approches ».

3^{ème} édition, janvier 2011, Anne LACROIX et Pr. J.P. ASSAL

Naissance de L'AFDET

En février, le DELF est devenu l'**Association Française pour le Développement de l'Éducation Thérapeutique**. L'AFDET a pour objectif de promouvoir l'éducation thérapeutique au niveau national et territorial.

Le président est Freddy Penfornis, le vice président Régis Bresson et la directrice de formation Brigitte Sandrin Berthon.

Conférence sur la communication non verbale

Une conférence passionnante, organisée par l'association « Ecoute- JALMALV » s'est déroulée à l'IRTS le 22 mars 2011, devant un amphithéâtre comble.

L'intervenante était **Rosette Poletti**, Docteur en sciences de l'éducation, Directrice adjointe de l'école de la croix rouge de Lausanne, chargée de cours à l'université de Genève.

Voici quelques points que l'équipe de l'UTEP souhaitait partager :

« La communication non verbale c'est l'enveloppe du message. Elle est inévitable et prime toujours sur les messages verbaux : elle a 5 fois plus d'impact que les mots.

Par notre communication non verbale, nous diffusons ce qui se passe à l'intérieur de nous : du découragement, de l'angoisse, du calme, de l'agressivité... Pour écouter l'autre, pour être capable de détecter ses besoins, il faut être là, présent, paisible, le plus en paix possible, et ne pas s'imaginer qu'on sait de quoi il a besoin. La qualité de la présence qu'on peut offrir à un patient est fondamentale.

Il est important que le soignant travaille sur ses états intérieurs et s'interroge : « comment être bien à l'intérieur de moi pour que ce que j'amène ne soit pas un poids supplémentaire pour l'autre ? ».



Expériences en Rhumatologie

Depuis 13 ans, il existe, dans le service de consultations de Rhumatologie (Hôpital Jean Minjoz), des réunions multidisciplinaires pour les patients atteints de Polyarthrite Rhumatoïde (PR) et, depuis 1 an, pour les malades souffrant de Spondylarthrite Ankylosante (SA), deux pathologies chroniques traitées dans ce service.

Ces consultations ont lieu un mardi par mois (excepté juillet et août).

Elles réunissent 3 à 4 patients, qui pourront approfondir leurs connaissances sur leur pathologie et rencontreront individuellement chaque intervenant : chirurgiens, médecin rééducateur, médecin rhumatologue, assistante sociale, podologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicienne, infirmière et sur demande un psychologue.

De plus, cette journée permet aux patients de dialoguer avec d'autres personnes atteintes de la même pathologie.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler **Elisabeth JEANNET** au 03 81 66 82 41.

L'ETP pour les malades de Parkinson ?

Les malades de Parkinson sont des « patients » idéals : ne pouvant plus parler, ni écrire, ni bouger librement, ils ne communiquent plus normalement, ne « dérangent » pas comme ceux d'Alzheimer et on les « oublie » donc facilement... Leur parcours de soins n'est pas du tout organisé.

Depuis 2003, notre association FC Parkinson tente d'aider malades et aidants à mieux vivre leur quotidien avec cette pathologie complexe, évolutive et invalidante grâce à différentes activités démontrant la valeur des liens humains, de l'écoute et des échanges : groupes de parole avec psychologues, ateliers motricité/équilibre, information sur la maladie et les traitements, tango, Qi Kong, jeux, goûters, repas, voyages, soutien téléphonique, visites à domicile et aux personnes hospitalisées... Nous avons donc ainsi mis en place un embryon d'ETP.

Les écrits des neurologues américains Whitehouse et George à propos des malades d'Alzheimer valent aussi pour ceux de Parkinson : « Nous devons aussi nous concentrer sur le développement de thérapies comportementales pour la prise en charge de l'agressivité et de la dépression (...). Au lieu de bourrer les patients de neuroleptiques et d'antidépresseurs, nous devons commencer à intégrer de nouvelles thérapies humanistes dans notre politique globale de soins : pratiques narratives, musicothérapie, art-thérapie, thérapies avec des animaux, et d'autres formes de thérapies dans lesquelles les gens interagissent avec d'autres êtres humains et avec la nature. Trop souvent, nous ne voyons pas l'énorme potentiel de guérison qui existe dans la relation humaine de base ; pourtant, cette relation a été l'intervention la plus efficace dont nos ancêtres ont fait usage pour prendre soin les uns des autres pendant des générations.

Pour en savoir plus : [Accéder au e-magazine HANDI-Actu](#)
Anny Augé (Présidente de FC-Parkinson)

Formations à L'ETP au CHUB : Nouveautés 2012

Pour répondre au cahier des charges national et aux besoins des professionnels du CHU, l'offre de formation à l'ETP proposée par l'UTEP va évoluer en 2012. 3 types de formations seront accessibles dans le cadre du plan de formation :

■ DECOUVRIR ET ECHANGER AUTOUR DE L'EDUCATION THERAPEUTIQUE

1/2 journée

■ PRATIQUER L'EDUCATION THERAPEUTIQUE A L'HOPITAL » (Formation de 40 h) :

5 journées de 8 heures : 2x2 jours à 1 mois d'intervalle et 1 jour 3 mois plus tard

■ CONCEVOIR ET ANIMER DES SEANCES COLLECTIVES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE

1 journée

Pré requis : avoir suivi une formation de base à l'ETP (au moins 4 jours)

Forum des maladies rares

L'antenne régionale d'Alliance Maladies Rares et le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) organisent le prochain forum des maladies rares sur le thème de l'éducation thérapeutique.

Il se déroulera **le lundi 14 novembre 2011 de 9 h 30 à 17 h**, avec déjeuner sur place, au Centre diocésain à Besançon.

La journée sera ouverte par une intervention de Brigitte Sandrin Berthon, suivie par L'ETHER, puis le Dr Etienne Mollet, ensuite des équipes pratiquant l'ET de différents services du CHU de Besançon se succéderont, enfin l'atelier associatif d'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares de Franche-Comté.

Inscriptions : Philippe Grammont, 03 81 51 84 31, maladies.rares-fc@orange.fr

Dossiers d'autorisation

21 dossiers ont été déposés en fin d'année 2010 à l'ARS par le CHUB, 17 ont été acceptés. Concernant les nouveaux programmes, l'ARS a fixé pour l'année 2011, une nouvelle fenêtre de dépôt des dossiers : **entre le 1er et le 31 octobre 2011**. Pour tout renseignement contacter l'ITFP

Citation

« Mettons nos certitudes au placard, on ne s'accomplit que dans l'incertain ! »

Anne Lacroix



Retrouvez tous les documents cités dans la **Fleur de sel** sur la base documentaire du site Internet de l'UTEP : www.utep-besancon.fr